



Auribeau-sur-Siagne - Grasse  
Mouans-Sartoux • Pégomas  
La Roquette-sur-Siagne

## Avis de marché

Département de publication : 6  
Annonce No **11-20750**  
Services

---

*Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CA Pôle Azur Provence.  
Correspondant : M. le président, 57, avenue Pierre Sémard B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex,  
tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.  
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.e-marcheso6.fr>.

**Objet du marché** : **Diagnostic du parc d'éclairage public sur quatre communes de Pôle Azur Provence.**

### *Caractéristiques principales :*

Le délai d'exécution des prestations est de 16 semaines maximum à compter de la date de notification du marché.

Les prix du marché sont fermes pendant toute la durée d'exécution du marché

Les prestations sont scindées en 3 phases :

- phase 1 : État des lieux
- phase 2 : Bilan financier de l'existant
- phase 3 : Schéma directeur d'amélioration, chiffré en " coût global " (investissement + fonctionnement + économies d'énergie)

### *Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :*

Les prestations à réaliser concernent l'éclairage public sur les communes de :

- Pégomas (6300 hab.)
- Mouans-Sartoux (10 330 hab.)
- La Roquette sur Siagne (4900 hab.)
- Auribeau sur Siagne (2700 hab.).

*Des variantes seront-elles prises en compte:* oui.

### *Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :*

- mode de règlement : mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique.
- délai global maximum de paiement conforme à la législation en vigueur.
- intérêts moratoires : conforme à la réglementation en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commenceront à courir.
- financement sur fonds propres 100%, section fonctionnement.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : groupement conjoint ou solidaire.

*Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.*

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*  
*Autres renseignements demandés :* Cf. Article 3 du Règlement de Consultation.

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 45 %;
- prix des prestations : 45 %;
- délai d'exécution : 10 %.

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 18 février 2011, à 12 heures.

*Délai minimum de validité des offres :* 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements : Renseignements complémentaires :*

Le DCE est mis à disposition par voie électronique sur [www.e-marches06.fr](http://www.e-marches06.fr)

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence

Identifiant : Ca-Pôle-Azur-Provence\_06\_20110127w\_1.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 27 janvier 2011.

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :* Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence.

*Correspondant :* service Energie, 57 avenue Pierre Sémard B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex,

tél. : 04-97-05-22-57, télécopieur : 04-92-42-06-35.